

LA CHARRETTE ORCHESTRALE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 OCTOBRE 2025

Afin de prendre acte de la modification et de l'élargissement des membres du bureau, et d'envisager les nouvelles perspectives de développement de l'association, la présidente a souhaité réunir une assemblée générale extraordinaire, préalable à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en décembre, au moment de la clôture annuelle des comptes.

L'AGE se réunit au 49, quai de Seine (porte centrale) 77670 Saint-Mammès.

Ordre du jour :

- Composition du bureau : changement de trésorier et arrivée d'un nouveau membre.
- Changement d'adresse de l'agence bancaire.
- Changement d'adresse du siège social pour le transférer en Seine-Et-Marne.
- Micro-édition de Dernier Carré : fin de la parution de la revue, écoulement du stock.
- Synthèse des comptes au 30/09/2025.
- Bilan des activités.
- Projets en cours et à venir.
- Préparation de la demande d'agrément académique pour les interventions scolaires.
- Facturation des cours.
- Adhésions.
- Renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacle de catégorie 2.
- Rappel du fonctionnement et des formalités administratives.
- Participation différents aux forums des associations.
- Fonctionnement de la rémunération des intervenants.

Personnes présentes, informées par mail :

Marlène Soreda, présidente
Sophie Hong, Trésorière
Morgane Prevost, Secrétaire
Julien Stiegler, intervenant, porteur des projets